

VICTOIRE!!!

Le **7 janvier, puis le 22 janvier dernier**, la CGT a demandé à la Direction Générale de verser la **rétroactivité du Ségur** aux salariés de l'association en contrats de professionnalisation, contrats aidés et d'apprentissage.

Bien que la direction ait initialement **refusé** en raison d'un manque de fonds, elle a finalement **accepté** et a annoncé lors du CSE du 6 février, **le paiement de la rétroactivité aux contrats pros sur les salaires de février ou mars 2025.**

La CGT restera vigilante et s'assurera que les salariés en contrats aidés et d'apprentissage soient également inclus par le paiement de cette rétroactivité.

Dans tous les cas, la CGT se tient prête!!!!!!!

La CGT ne lâchera pas!!



Syndicat CGT - Les Genêts d'Or

1 Impasse Treguier 29600 - Morlaix

e-mail: cgtlesgenetsdor@gmail.com